

ROYAUME DU MAROC  
-----  
OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIÉTÉ (19)  
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE  
-----



المملكة المغربية  
-----  
المكتب المغربي  
للملكية الصناعية والتجارية  
-----

## (12) FASCICULE DE BREVET

(11) N° de publication : **MA 34035 B1** (51) Cl. internationale : **B65F 1/00**  
(43) Date de publication : **05.03.2013**

---

(21) N° Dépôt : **34092**

(22) Date de Dépôt : **12.08.2011**

(71) Demandeur(s) : **INVENT-WAY, 65 BD GHANDI CITE DAKHLA AGADIR (MA)**

(72) Inventeur(s) : **ABDELLAH Mhadi**

(74) Mandataire : **ABDELLAH MHADI**


---

(54) Titre : **UNE POUBELLE ELASTIQUE A COUVERTURE AUTO REFERMABLE**

(57) Abrégé : LA PRÉSENTE INVENTION CONCERNE UNE POUBELLE ÉLASTIQUE À COUVERTURE AUTO-REFERMABLE (FIG.I). L'UTILITÉ DE CETTE POUBELLE EST DE CONTENIR PLUS QUE LA DOUBLE QUANTITÉ DE LA POUBELLE NORMALE. EN PLUS SA COUVERTURE SE REFERME SYSTÉMATIQUEMENT JUSTE APRÈS UN VERSEMENT DES DÉCHETS.

## Abrégé de contenu de l'invention :

La présente invention **concerne** une poubelle élastique à couverture auto-refermable (fig.1). L'utilité de cette poubelle est de contenir plus que la double quantité de la poubelle normale. En plus sa couverture se referme systématiquement juste après un versement des déchets.



05 MARS 2013

## Description :

La présente invention **concerne** une poubelle élastique à couverture auto-refermable (fig.1). L'utilité de cette poubelle est de contenir plus que la double quantité de la poubelle classique. En plus sa couverture se referme systématiquement juste après chaque versement de déchets.

Les poubelles classiques situées dans nos quartiers et nos villes ne peuvent plus contenir les grandes quantités de déchets versées par la population.

La poubelle élastique à couverture auto-refermable **comportant** un cadre en plastique (fig.1, 1), un sac élastique (fig.1, 2), un filet métallique intégré dans le sac (fig.1, 3), cadre de fixation (fig.1, 4), points éleveurs (fig.1, 5), portes battantes (fig.1, 6), les lames (fig.1, 7), des ressorts de retour ou des plombs de tirage (fig.1, 8), des trous (fig.1, 9).

Le cadre en plastique (fig.1, 1) capable de supporter le sac élastique, ainsi que les autres composants de cette invention.

Le sac élastique (fig.1, 2) s'élargit en fonction de la quantité des déchets. En plus le filet (fig.1, 3) intégré diagonalement, permet de soutenir le sac en cas d'un déchireur.

Le cadre de fixation (fig.1, 4) permet de fixer le sac au cadre.

Les points éleveurs (fig.1, 5) permettent au collecteur de déchets d'élever la poubelle.

Les portes battantes (fig.1, 6) permettent de verser les déchets aisément.

Lorsque les lames (fig.1, 7) se retirent ; ils représentent une couverture. A l'aide de ressorts de retour ou de plombs de tirage (fig.1, 8), les lames se referment systématiquement juste après chaque versement de déchets.

## Revendications :

1- La poubelle élastique à couverture auto-refermable **comportant** un cadre en plastique (fig.1, 1), un sac élastique (fig.1, 2), un filet métallique intégré dans le sac (fig.1, 3), cadre de fixation (fig.1, 4), points élévateurs (fig.1, 5), portes battantes (fig.1, 6), les lames (fig.1, 7), des ressorts de retour ou des plombs de tirage (fig.1, 8), des trous (fig.1, 9).

2- La présente invention **concerne** une poubelle élastique à couverture auto-refermable, **caractérisée en ce qu'elle** contient plus que la double quantité de la poubelle classique. En plus sa couverture se referme systématiquement juste après chaque versement de déchets.

3- Selon Les revendications 1 et 2, Le cadre en plastique (fig.1, 1) capable de supporter le sac élastique, ainsi que les autres composants de cette invention.

4- Selon Les revendications 1 à 3, Le sac élastique (fig.1, 2) s'élargit en fonction de la quantité des déchets. En plus le filet (fig.1, 3) intégré diagonalement, permet de soutenir le sac en cas d'un déchireur.

5- Selon Les revendications 1 à 4, Le cadre de fixation (fig.1, 4) permet de fixer le sac au cadre.

6- Selon Les revendications 1 à 5, Les points élévateurs (fig.1, 5) permettent au collecteur de déchets d'élever la poubelle.

7- Selon Les revendications 1 à 6, Les portes battantes (fig.1, 6) permettent de verser les déchets aisément.

8- Selon Les revendications 1 à 7, La couverture représente lorsque les lames (fig.1, 7) se retirent.

9- Selon Les revendications 1 à 8, A l'aide de ressorts de retour ou de plombs de tirage (fig.1, 8), les lames se referment systématiquement juste après chaque versement de déchets.

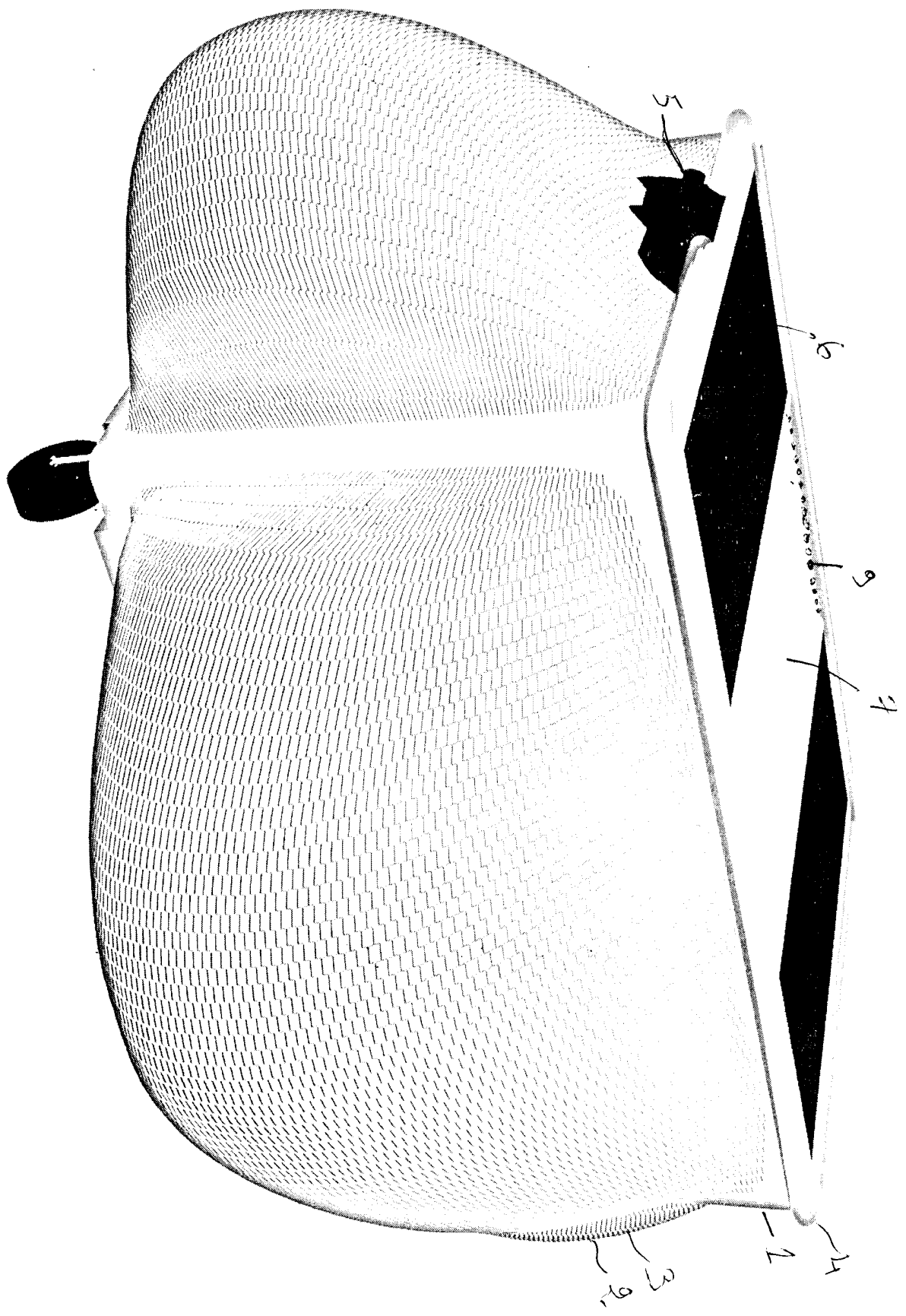
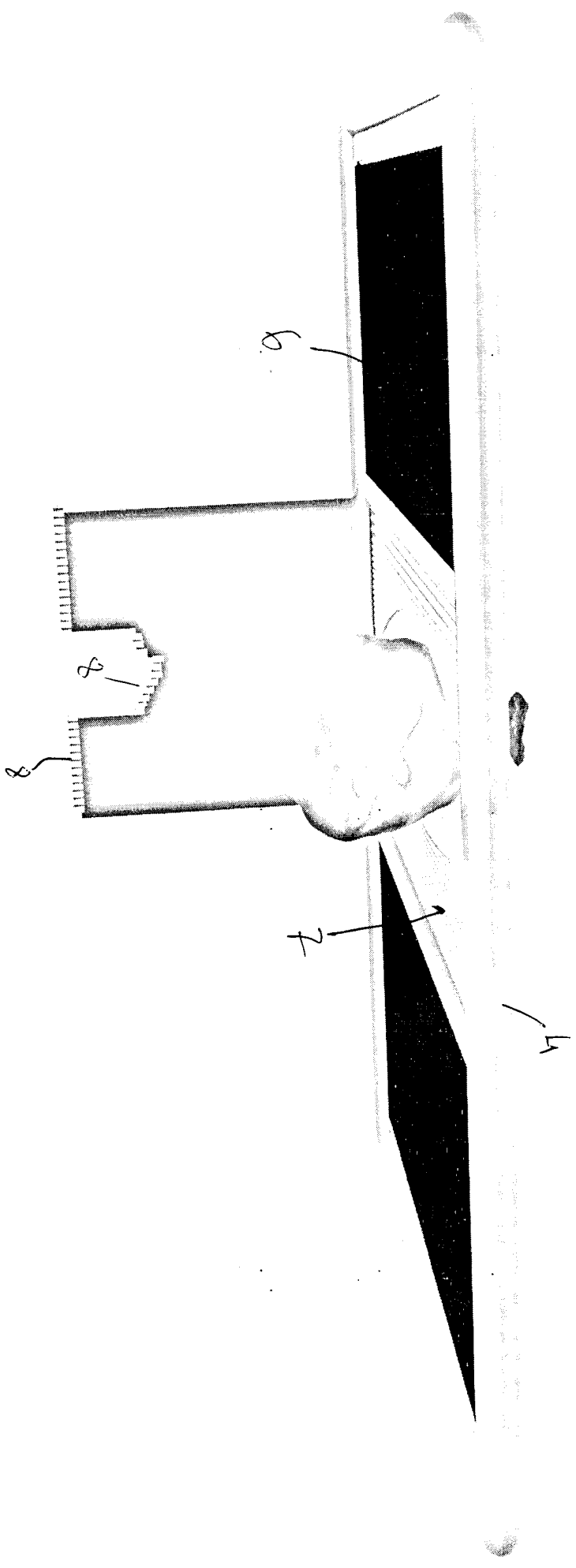


Fig. 1

A handwritten signature or mark, possibly a stylized 'H' or 'A', located in the bottom right corner of the page.

Fig. 2



Handwritten signature or initials.